

**Aux familles, répondants et proches des
résidents de la Villa Beausite**

Fribourg, le 26 novembre 2021

Certificat Covid obligatoire

Madame, Monsieur, Chères Familles,

Pour faire face à la recrudescence de l'épidémie de Covid-19 qui frappe actuellement le canton, le Conseil d'Etat fribourgeois a tenu une séance extraordinaire jeudi 25 novembre, à l'issue de laquelle il a décidé de renforcer certaines mesures de lutte.

Dans le domaine sanitaire, le Conseil d'Etat a décidé d'imposer le certificat Covid pour toute personne en visite dans un établissement de santé.

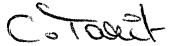
Dès lors, **le certificat Covid sera obligatoire pour toutes les visites** dans notre établissement dès lundi 29 novembre 2021.

Si vous n'êtes pas en possession d'un certificat, vous pouvez aller vous faire tester gratuitement auprès du centre de dépistage cantonal en mentionnant que vous allez visiter un résident dans un EMS (ou un patient dans un hôpital). Vous recevrez alors le résultat par e-mail, positif ou négatif ainsi qu'une attestation temporaire qui vous permettra de rendre visite à vos proches.

Des contrôles aléatoires seront réalisés dans notre établissement et périodiquement à l'entrée également. Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et de votre collaboration.

Nous vous remercions de bien vouloir communiquer ces informations à l'ensemble de vos familles.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous présentons, Madame, Monsieur, Chères Familles, nos salutations distinguées.

C. Tarit

Infirmière Cheffe

B. Porchet

Directeur